

CE QUI L'ONT PAS DIT : 18/03/16

MT. Montalto, directrice du Pôle Nord Est, G. Mokédé, régulateur d'activité,
C. Bayol, DRH Pôle et vos élus Cfdt SNJ.

Carnaval : grande mascarade au CE.

Une fois encore et malgré de nombreuses alertes, les documents relatifs à ce CE nous sont parvenus très tardivement (mardi, pour un CE vendredi).

Le code du travail (tant qu'il existe encore) demande un délai « raisonnable ».

La loi Rebsamen prévoit même un délai d'examen de 15 jours pour la consultation obligatoire sur les questions financières, économiques ou de formation.

Lire 181 pages en 2 jours tout en travaillant n'est donc ni légal, ni raisonnable, ni même faisable.

Pourtant, l'ordre du jour est important : l'emploi, l'activité de la filière de Nancy qui s'amenuise dangereusement, le Tour de France, le plan de formation 2016 pour la filière, et le compte-rendu de la commission logement du PNE.

Nous voilà donc devant le fait accompli. Personne n'a eu le temps d'étudier comme il se doit la masse de papiers.

Résultat : le point 2 sur l'emploi est reporté. « Problème technique » : il manque la moitié des documents. De plus, la commission emploi n'a même pas été réunie avant ce CE.

Résultat : le point 3 sur la filière à Nancy est reporté. L'interlocuteur de la filière, convié par la Direction, de son aveu même, n'est pas en mesure de répondre à nos questions.

Résultat : le point 5 sur la formation est reporté.

Quant au point 4, sur le planning du Tour de France, nous avons été pris en otage. Nous avons donné un avis favorable pour ne pas gêner les salariés concernés. Sans avoir eu le temps de faire un travail préparatoire digne de ce nom, juste quelques coups de fils à l'arrache à des collègues de la Filière. Frustrant.

Pas de commission, pas d'interlocuteur légitime côté filière, des documents balancés trop tard La moitié des points à l'ordre du jour passent à la trappe.

De qui se moque-t-on ?

Des élus qui ont fait le déplacement à Lille, pris pour des chicons et des salariés pris pour des pigeons. Même chose lors des CE à Strasbourg.

Heureusement qu'il reste les questions diverses posées par vos élus Cfdt/Snj :

Une fois encore, vu l'ordre du CE, les questions diverses sont le seul lieu de débat. Là où on aborde les problématiques réelles du Pôle.

1- PDV niveau 2 : mode d'emploi

- Tous les salariés concernés niveau 2 ont-ils été reçus ?
- Quelles propositions financières la Direction leur a-t-elle fait ?
- Quelles sont les professions concernées ?

CB : Au niveau national, 134 demandes de départ sont restées insatisfaites (102 départs à la retraite, 32 pour projet personnel).

Dans le Pôle : 15 départs à la retraite anticipés, 6 pour projet.

Pas de réponse pour les propositions financières ... Catherine Bayol nous dit que ce sont des entretiens individuels où les situations sont étudiées pour « voir l'état d'esprit » des demandeurs.

Quant aux professions concernées : « il n'y a aucun lien entre les propositions et le métier d'origine ».

2- Gsuntheim : c'est pas la grande forme.

En Alsace: en pleine saison, il est décidé de changer la composition de l'équipe pour en retirer la scripte ... sans explication et après 8 ans de collaboration.

Devons-nous rappeler qu'un droit d'alerte est en cours depuis un an sur les scriptes à Strasbourg ? Service déjà fragile...

- Pourquoi ne pas avoir informé directement les scriptes concernées ?
- Pourquoi avoir pris cette décision à la hâte ?
- Pourquoi enlever une scripte sur une émission qui cible leur "coeur de métier" ?
- Quelles vont être leurs activités de l'antenne à l'avenir ?

MTM : c'est le producteur réalisateur qui a souhaité transformer « les modalités d'organisation de cette émission ». Les scriptes ont bien évidemment été averties. Une réunion est prévue cette semaine sur l'organisation du travail de ce service. Afin dit-elle « de dresser un plan d'action. »

Petite précision : les scriptes n'ont pas été informées. Elles ont découvert sur le prévisionnel qu'elles n'étaient plus planifiées sur l'émission. Le pourquoi ? Pas de réponse. Leurs activités futures ? Pas de réponse.

La situation très préoccupante des scriptes à Strasbourg ? MTM a « entendu ».

3- Dunkerque : grandes marées.

Depuis quelques mois l'actu est particulièrement chargée dans la zone de la BEX de Dunkerque.

Les conditions de travail deviennent très limites en termes d'horaires, de charge de travail et de sécurité pour l'équipe de cette BEX.

De plus, toute autre actualité que celle concernant les migrants y est occultée ...

- Pourquoi la Direction ne planifie t'elle pas des renforts sur cette BEX ?

C'est le rédacteur en chef qui gère cette organisation. MTM concède qu'il faut « mieux appréhender la réalité », qu'il faut « accompagner l'équipe de Dunkerque ». Cette actualité nécessite une « meilleure organisation du Pôle et du National ». Un « soutien en moyens est déjà opéré pour le DSNG par exemple ». Il existe une réflexion à ce sujet.

4- Boulogne sur mer

A partir du mois d'avril, la Direction a décidé de ne plus planifier que 15 équipes/ semaine contre 16 auparavant.

- Pourquoi cette décision soudaine alors même que la Direction va mettre en place un groupe de travail sur une locale à grande échelle ?
- La Direction a-t-elle mesuré l'impact d'une telle réorganisation sur les conditions de travail pour les rédactions du Nord-pas-de-Calais ?

MTM admet qu'il y a un redéploiement de moyens de Boulogne après analyse de l'adéquation des missions

La plupart du temps ce sont les équipes de Lille, à la marge de Boulogne, il n'y a pas de décision de prise, le travail est en cours avec le DRA et le rédacteur en chef.

Une réflexion est en cours. Encore une. Nous n'aurons donc pas de réponse précise. 15 ou 16 équipes/ semaine à Boulogne Le mystère reste entier même si nous avons déjà notre petite idée.

5- Volontariat obligatoire.

- **La Direction peut-elle clarifier sa position sur les mobilités temporaires suite à la question diverse du CE de février ?**

Pour info, les élus CFDT-SNJ rappellent l'accord collectif / Livre 1 Titre 3, 3.12. *Frais de mission et de déplacement* : « Les conditions et les modalités de règlement des frais de mission et de déplacement sont fixées par la réglementation interne de l'entreprise. La mobilité géographique relève d'un choix du salarié. L'entreprise se porte garante du respect des dispositions légales encadrant les conditions d'exercice de la mobilité géographique. Les mobilités dites de mission pour renfort ou remplacement temporaire se font sur la base du volontariat ».

- **Oui ou non retourne-t-on au volontariat tel que défini par l'accord collectif et la jurisprudence ?**
- **Ou la Direction se contente-t-elle de l'interpréter au détriment des salariés ?**

Catherine Bayol : « le caractère volontaire d'une mobilité n'a jamais été remis en cause ». Mais « PCPL n'est pas une mobilité » ... c'est un « tournage dans le cadre d'une mutualisation des moyens » . On résume : volontariat pour mobilité, obligation pour un tournage extérieur dans le cadre supposé de l'Antenne. La nuance est très très subtile. Trop même.

6- Y a pas photo.

Les journalistes fournissant des photos pour les sites internet France 3 ne touchent pas de droits d'auteur, alors qu'ils contribuent aux recettes et au succès du site.

- Que compte faire la direction pour les journalistes qui fournissent ces photos afin qu'ils puissent toucher des droits d'auteur ?

Catherine Bayol : « *cela dépasse nos compétences* » ... *il faut poser la question à la Scam. Bon ... il faut croire que l'image n'est pas la priorité pour les RH du Pôle. On fait quoi déjà ? ah oui de la télé.*

7- C'est Carnaval.

Dimanche dernier à Strasbourg, le Carnaval a rassemblé 40 000 personnes. L'Alternante au web retransmet en direct et intégralement l'évènement sur Facebook ... via son smartphone. A titre « expérimental » nous dit-on.

- La Direction peut-elle nous dire si cette pratique sera systématisée ? Et si oui comment ? Par qui ?
- Comment la Direction contrôle t'elle ce genre de flux en direct ?

MTM : *L'initiative n'est pas choquante, elle a d'ailleurs eu lieu plusieurs fois notamment lors du Salon de l'Agriculture. Ce n'est pas une initiative sauvage. Quant au contrôle, c'est au DRA d'assurer les règles et d'encadrer ces pratiques. Ah oui ? Même un dimanche ?*

8 - Adieu

Une pétition en ligne circule contre la mort annoncée du documentaire sur France 3. Extrait.

« En janvier 2016, la direction de France 3 a décidé brutalement, et sans aucune concertation, de déprogrammer les 240 documentaires régionaux qu'elle coproduit chaque année, pour les reléguer le lundi soir... après minuit. Une fois les audiences faméliques constatées, la Direction aura beau jeu de supprimer ces films. Au même moment, l'émission historique de France 3, la Case de l'Oncle Doc, disparaît. Ces décisions concomitantes montrent tout le mépris que la direction de France 3 affiche pour ses créations en région, remplacées par des émissions culinaires.

Nous demandons que France 3, financée par nos impôts,

« Qu'elle donne enfin de l'autonomie à ses antennes, que ces films soient programmés à un horaire qui garantisse leur visibilité par le plus grand nombre. A l'heure où les nouvelles Régions cherchent à se construire une identité, le service public ne doit pas ostraciser ce qui s'invente et se crée en dehors de Paris. »

Le bon sens incarné.

- Qu'en pense la Direction du Pôle qui devrait défendre l'information régionale, de proximité, les productions locales ?
- La Direction se rendra t'elle à l'enterrement du documentaire régional ?

MTM : ces changements vous ont déjà été présentés en fin d'année 2015.

La production documentaire reste la même (240 documentaires régionaux) ... seuls les créneaux ont changé.

Certes, et les audiences du coup ? Celles de la 'Case de l'Oncle Doc' ont été divisées par trois. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage c'est bien connu.

Des créneaux de plus en plus tardifs, même pour les nouveaux concepts comme In Situ (23h30) et puis ... disparition.

Toute façon, rajoute MTM, ce sont des décisions nationales.

On se disait aussi ... les gueux régionaux ne sont pas dignes d'occuper des cases bien exposées. La Directrice de France 3 nous l'a encore rappelé récemment...

11-Service organisation.

Strasbourg est dotée de 5 assistantes au service organisation + 2 assistantes au bri + 1 organisateur + 1 réd chef dédié au planning + 1 adjoint au chef de centre pour les techniciens.

Soit 10 personnes dédiées à l'organisation.

- Est-ce la norme pour toutes les Antennes ?
- Et si oui, quand la Direction harmonisera t'elle les services organisation dans les autres antennes ?

G.Mokédé : « ce n'est pas une organisation type » et « vous regroupez des activités d'administration avec des activités d'organisation d'activité. Ce qui n'a rien à voir. Faut pas tout mélanger. »

Ah bon ? Excusez-nous ... mais parfois on a du mal à comprendre le millefeuille administratif ...

Du coup, pas de réponse.

12-Grave grève

Mercredi 9 mars, alors qu'à la locale de Boulogne sur mer, il n'y a aucun gréviste, le rédacteur en chef du BRI, confirme la diffusion de la locale pour le soir.

Ce n'est qu'en fin d'après midi, que le rédacteur en chef adjoint est informé de la suppression de la diffusion de la locale alors que la bobine est quasiment terminée.

- Pourquoi la locale n'a pas été diffusée alors que les salariés n'étaient pas en grève ?
- La direction peut-elle faire en sorte que la gestion d'antenne informe les équipes et les cadres dans les meilleurs délais ?

MTM : « c'est une décision éditoriale » (DRA, réd.chef).

Ah bon, nous on pensait que c'était juste un problème de communication. Ou peut-être un manque de considération du travail de l'équipe de Boulogne-sur-Mer ?

11- OPS .. le compte n'y est pas.

- La Direction peut-elle préciser les besoins estimés d'OPS à Strasbourg ?

Les Rh de l'antenne nous disent 9.

Pour l'instant il n'y a que 7 postes ... + 1 vacant "prochainement" ouvert soit 8.

- Où est passé le 9e ?

- Sera t'il ouvert "prochainement" lui aussi ?

Là encore, notre « incompétence » est pointée ! Catherine Bayol nous répond que nous ne comprenons rien, que ce n'est pas du tout ça.

De toute façon, rajoute t-elle ... cette question sera abordée lors de la prochaine commission emploi. Pour rappel, celle qui n'a pas été planifiée avant ce CE, alors qu'un point emploi était à l'ordre du jour.

Nous, ce qu'on comprend en tous cas, c'est qu'on nous prend pour des ...

12 - Machino

- Le poste de machino sur le car de Strasbourg sera-t-il pourvu et si oui quand ?

On ne change pas une stratégie gagnante. Après le coup de « la commission emploi », Catherine Bayol nous fait celui de « la commission filière ».

Cette question sera donc abordée lors de la commission filière Quand elle aura lieu

13-Grille de rentrée.

- Pouvons-nous connaître la date de reprise de la grille de rentrée ?

MTM : « nous n'avons pas plus d'infos »

Une bien belle phrase qui résume à elle seule ce CE. vain.